



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Moyens pour l'Hôpital du Sud Aveyron

Question orale n° 78

Texte de la question

M. Jean-François Rousset souhaite interroger M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les moyens mis en œuvre par l'État pour accélérer l'ensemble des processus et fluidifier les démarches permettant la réalisation du projet d'hôpital du Sud Aveyron dans sa circonscription, ceci afin notamment de hâter le début des travaux et l'ouverture en 2028/29 tel qu'il est prévu.

Texte de la réponse

HÔPITAL DU SUD AVEYRON

M. le président . La parole est à M. Jean-François Rousset, pour exposer sa question, no 78, relative à l'hôpital du Sud Aveyron.

M. Jean-François Rousset . Le Sud Aveyron est un territoire attractif. Nous avons la chance d'y connaître une ruralité dynamique, qui séduit une nouvelle génération en quête de nature, de sens et de qualité de vie. Avec un taux de chômage au plus bas et une sécurité exemplaire, notre territoire a des atouts majeurs.

L'attractivité médicale y demeure pourtant un défi. Un système de soins performant repose sur un hôpital solide, véritable pivot de l'organisation des soins de ville, de la médecine spécialisée aux interventions en urgence.

Grâce au budget alloué à la santé pour 2024, nous avons obtenu près de 100 millions d'euros pour construire un hôpital commun, regroupant l'offre de soins du Sud Aveyron. C'est un pas décisif, mais l'urgence impose des actions immédiates.

Nous avons d'abord besoin de la garantie que toutes les démarches réglementaires liées à ce projet avancent sans retard, par exemple pour assurer la délivrance du permis de construire. Ensuite, il est essentiel que cet hôpital bénéficie d'un double rattachement, aux centres hospitaliers universitaires (CHU) de Toulouse et Montpellier, pour accélérer les recrutements et s'adapter à la réalité géographique de notre territoire.

L'État est-il pleinement mobilisé sur ce dossier ?

M. le président . La parole est à M. le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

M. Yannick Neuder, ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins . Je connais votre engagement au service du développement des structures de santé de votre département, qu'il s'agisse des soins de ville ou de l'hôpital.

Vous m'interrogez sur le projet d'hôpital commun du Sud Aveyron, dont l'ouverture est prévue en 2028-2029.

Le ministre de la santé et de l'accès aux soins que je suis veillera bien évidemment à ce que le projet ne subisse aucun retard, afin que l'hôpital s'inscrive rapidement dans le paysage de prise en charge des patients.

Le projet a été validé dans le cadre du Ségur de l'investissement en mars 2024, avec une enveloppe de 80 millions d'euros, dont 71 millions apportés par l'État et 9 millions par la région.

Toutefois, son coût est estimé à 90 millions d'euros. Il nous faut donc rapidement procéder à des ajustements financiers, notamment en discutant avec les collectivités locales pour le financement des raccordements routiers et de l'assainissement.

Les offres pour la maîtrise d'œuvre ont été déposées en novembre 2024, et le jury de sélection est prévu le 29 janvier 2025. Une réunion du comité de pilotage politique est ensuite programmée en mars 2025 afin de valider les propositions retenues et d'assurer la maîtrise budgétaire du projet, tout en répondant à votre souhait, celui de ne pas perdre de temps et de commencer à construire cet ouvrage.

Les collectivités locales, notamment la communauté de communes Millau Grands Causses, ont entamé la viabilisation du terrain et la mise en conformité des infrastructures nécessaires, avec le soutien du département pour la desserte routière.

Une structure de pilotage intermédiaire sera transformée en groupement d'ici à 2026 pour garantir une gestion coordonnée des activités et faciliter les mutualisations entre les équipes médicales des sites dont vous avez parlé.

Des avancées importantes ont été réalisées pour structurer des filières de soins, développer la médecine spécialisée, renforcer les soins gériatriques et la chirurgie et consolider l'offre d'urgence.

Le gouvernement, mon ministère et l'agence régionale de santé (ARS) sont pleinement engagés pour garantir le respect du calendrier d'ouverture de cet hôpital auquel vous êtes particulièrement attaché.

Je serai d'ailleurs heureux de venir dans votre circonscription pour constater, avec vous, l'évolution de ce chantier qui améliorera l'offre de soins dans le département.

M. le président . La parole est à M. Jean-François Rousset.

M. Jean-François Rousset . Je vous remercie pour cette réponse. Nous vous recevrons avec plaisir, le plus tôt possible.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Rousset](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 78

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 janvier 2025](#)

Réponse publiée le : 22 janvier 2025, page 264

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 janvier 2025](#)